



Santé mentale au Burkina Faso : un projet pilote

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Comité éditorial :
Rémi Descamps, Laurence Desvignes, Bruno Leprêtre,
Louise Moreau, Jean-Luc Roelandt

Coordination, conception éditoriale et rédaction :
Marie Guillemin

Conception graphique :
Marek Zielinski

Impression :
Ce document est imprimé sur papier recyclé par
HandiPRINT, une entreprise adaptée dont 150 salariés
sur 201 sont en situation de handicap.

Crédits photographiques :
Couverture : Erinbetzk/Pixabay | P. 4 : Cecilia Nilsson
Charpentier/Expertise France | P. 5 : N.C./tous droits réservés
| P. 7 : M. Kini/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
| P. 9 : Jean-Luc Roelandt/CCOMS | P. 11 : Lapping/Pixabay
| P. 12 : Jean-Luc Roelandt/CCOMS | P. 13 : Denis Ngai/Pexels
| P. 14 : Jean-Luc Roelandt/CCOMS | P. 15 : Jean-Luc Roelandt/
CCOMS | P. 17 : Jean-Luc Roelandt/CCOMS
| P. 18 : Jean-Luc Roelandt/CCOMS

Éditos

Le multilatéralisme au service de la santé mentale.....	4
L'approche communautaire et citoyenne au centre du programme	5

Contexte

La santé mentale impactée par les crises sécuritaire et sanitaire.....	6
--	---

Interview

.....	7
-------	---

Le projet

Un programme d'appui au renforcement de la prise en charge de la santé mentale.....	8
---	---

Activités

.....	10
ACTIVITÉ 1 - Étude sur la santé mentale en population générale.....	10
ACTIVITÉ 2 - Appui à l'élaboration du Plan National de Santé Mentale	11
ACTIVITÉ 3 - Création de trois Conseils Communaux en Santé Mentale.....	12
ACTIVITÉ 4 - Formation des acteurs de santé primaire au mhGAP	13
ACTIVITÉ 5 - Formation des personnels soignants aux psychotraumatismes.....	14
ACTIVITÉ 6 - Évaluation d'un service de psychiatrie selon le programme QualityRights	15

Capitalisation et perspectives

.....	16
Les perspectives d'extension du projet pour élargir l'action	16

Remerciements

.....	18
-------	----

Le multilatéralisme au service de la santé mentale



Antoine Peigney,
directeur du département Santé
d'Expertise France

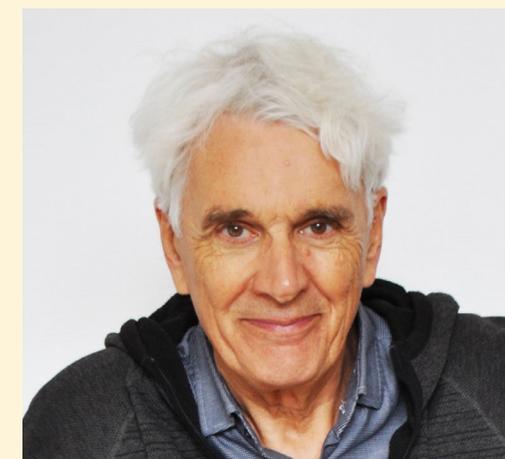
Forte de la conviction de l'importance d'une stratégie en santé mondiale, portant les valeurs de solidarité, d'égalité et d'universalité dans ce domaine, la France s'est engagée dans le renforcement des systèmes de santé, visant la couverture sanitaire universelle, et la promotion de la santé des populations, dont la santé mentale figure parmi les priorités.

C'est dans ce cadre qu'Expertise France, l'agence française de coopération technique internationale, a appuyé dès 2020 le ministère de la Santé burkinabè pour la mise en œuvre d'un projet en santé mentale au Burkina Faso. Ce projet a été jugé prioritaire dans un contexte à fort déficit sécuritaire, et de maladies chroniques et non transmissibles, dont font partie les troubles mentaux.

Ce projet a agi tant au niveau national que communautaire, tout en renforçant la nécessité d'une stratégie nationale, et de soins tenant compte des traumatismes, ainsi que la formation des personnels soignants, et les services communautaires.

En appuyant le ministère de la Santé burkinabè dans la définition et la mise en place de sa stratégie nationale de santé mentale, et en renforçant le cadre d'intervention et les capacités de prise en charge de la résilience post-traumatique, ce projet a permis d'apporter une réponse adaptée qui devrait servir de pilote pour un passage à l'échelle, dans le pays et dans la sous-région.

L'approche communautaire et citoyenne au centre du programme



Dr Jean-Luc Roelandt,
psychiatre et directeur adjoint du Centre
collaborateur de l'OMS (CCOMS), chargé
des actions internationales

Le Burkina Faso et la France ont approuvé le plan global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS. Le directeur de l'OMS a rappelé à cette occasion qu'il y a un lien inextricable entre la santé mentale, la santé publique, les droits humains et le développement socioéconomique. Il faut rendre les soins et l'aide en santé mentale accessibles à tous, et plus particulièrement aux plus vulnérables.

Promouvoir la santé mentale aujourd'hui nécessite un changement d'état d'esprit, une orientation vers les soins de la cité, une implication des communautés, des élus, des agents de santé primaire, au plus près des populations, ainsi que des connaissances partagées et la reconnaissance des savoirs expérientiels des usagers et familles.

C'est avec cette approche qu'a été créé le programme d'appui en santé mentale mis en place par Expertise France et le centre collaborateur de l'OMS de l'EPSM Lille-Métropole, et co-construit avec le ministère de la Santé burkinabè, ainsi que les villes, usagers, professionnels et élus des deux pays. Ambitieux, il a été bâti dans un contexte épidémique et sécuritaire hostile, où les enjeux de santé mentale se font d'autant plus prégnants.

Cette brochure, comme vous le lirez, illustre la possibilité de mener des actions en dépit d'un tel contexte, comme les formations pratiques aux outils de l'OMS (QualityRights et mhGAP) et aux techniques de prise en charge du psychotraumatisme avec l'aide du CN2R. Les savoirs expérientiels des usagers et de leurs proches ont, enfin, été pris en compte et ont mené à un changement de culture du soin et de l'accompagnement en santé mentale essentiel pour l'avenir.

Prenant appui sur la réussite du programme, l'appel de Ouagadougou, signé par les représentants des six pays limitrophes, amorce une potentielle généralisation à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Il confirme l'intérêt porté au respect des droits, à l'accroissement des connaissances, à la mise en place de Conseils Communaux en Santé Mentale et au développement des jumelages entre villes de différents pays.

L'action menée, forte de son partenariat tant avec les professionnels que la société civile, mérite d'être poursuivie et amplifiée. Encore merci à tous les acteurs qui s'y sont engagés au Burkina Faso et en France, et qui ont permis son succès.

La santé mentale impactée par les crises sécuritaire et sanitaire



En 2021⁴

Prévalence des troubles mentaux :

33,49%

Exposition de la population à au moins un événement traumatique :

42,51%

Exposition de la population aux attaques terroristes :

26,15%

Recours aux soins (médicaux et non médicaux) des personnes atteintes d'un trouble mental :

30,76%

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la santé mentale fait partie intégrante de la santé et du bien-être, et est un droit fondamental. C'est aussi un aspect essentiel du développement personnel, communautaire et socioéconomique. Dans le monde, en 2019, près d'un milliard de personnes étaient atteintes d'un trouble mental, dont 14% d'adolescents¹.

Au Burkina Faso, 40% de la population², soit environ 7 millions de personnes, présentent des troubles mentaux à un moment de leur vie. La santé mentale est donc une problématique considérable, amplifiée par la crise sanitaire de la COVID-19 et la crise sécuritaire. Depuis 2015, la récurrence des attaques terroristes a engendré le déplacement interne des populations, concernant environ 1,94 million de personnes fin janvier 2023³. Parmi elles, 26,15% présentent des troubles anxieux.

Comme la grande majorité des pays, le Burkina Faso fait face à des difficultés de prise en charge et au problème du respect des droits humains en santé mentale. Le manque de ressources humaines formées est un frein majeur aux soins. En 2018, le CCOMS comptabilisait lors d'une mission exploratoire seulement une dizaine de psychiatres pour tout le pays et un nombre très limité de psychologues et d'infirmiers spécialisés.

Le tabou autour des troubles mentaux limite également l'accès à la prise en charge. Les personnes ayant un problème de santé mentale sont stigmatisées et exclues socialement et économiquement. Le nombre croissant de malades errants en atteste.

Depuis plus de 10 ans, le ministère de la Santé du Burkina Faso est engagé dans une démarche d'amélioration de la prise en charge de la santé mentale. En 2019, il fait appel à Expertise France pour obtenir un appui sur le renforcement de sa politique et la mise en œuvre de son plan stratégique.

(1) Selon l'OMS, Rapport mondial sur la santé mentale, 2022
 (2) Selon la Société burkinabè de santé mentale (SOBUSAM), 2018
 (3) Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, 31 janvier 2023
 (4) Selon l'étude Santé mentale en population générale réalisée dans le cadre du projet, 2021



Dr Estelle-Édith Dabiré Dembélé
 Secrétaire générale,
 ministère de la Santé et de l'Hygiène publique

Quel rôle a joué le projet Santé mentale au Burkina Faso dans cette démarche ?

La contribution du projet a été conforme à la vision du plan stratégique de santé mentale au Burkina Faso. Le projet a apporté un appui au MSHP pour la définition et la mise en place d'une stratégie nationale en santé mentale incluant l'approche communautaire. Il a également contribué à renforcer le cadre d'intervention en santé mentale et les capacités de résilience des populations à travers des actions de prise en charge psychologique et de sensibilisation.

Quel bilan faites-vous du projet ?

Le bilan est très positif malgré les difficultés liées au chronogramme. Ce projet a permis de renforcer les ressources humaines en santé à travers des formations sur le guide mhGAP de l'OMS (144 agents), sur le psychotraumatisme (173 agents), sur les premiers secours psychologiques (100 membres des Conseils Communaux de Santé Mentale (CCSM)), et sur la promotion, la prévention et la prise en charge des troubles mentaux (acteurs communautaires). Au titre des acquis, il faut également souligner l'appui à la mise en place de trois CCSM à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya. Dans le domaine de la recherche, le projet a financé la réalisation d'une enquête sur l'analyse situationnelle du trauma et de l'état de stress post-traumatique en populations spécifiques au Burkina Faso, et d'une enquête nationale sur la santé mentale en population générale.

Quels sont vos projets pour continuer à améliorer la santé mentale au Burkina Faso ?

Le MSHP s'emploie à mettre en œuvre son plan stratégique 2022-2026 en mettant un accent particulier sur les problèmes prioritaires découlant de la situation sécuritaire dans notre pays. Depuis l'élaboration du nouveau plan, les principales actions menées concernent :

- le leadership, avec la coordination des activités de SMSP des ONG dans les zones à défi sécuritaire (groupe technique de travail en SMSP) ;
- la promotion de la SMSP des PDI et des populations hôtes, à travers la journée mondiale de la santé mentale, l'élaboration de modules au niveau communautaire et d'outils de communication en SMSP ;
- la prévention, par la mise en œuvre de formations pour les acteurs communautaires sur la détection précoce et l'orientation des cas.

En plus de poursuivre ces activités, nous projetons d'élaborer des référentiels en SMSP (normes et procédures en SMSP), de créer une cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de la santé mentale, de renforcer les données en SMSP, et d'améliorer la prise en charge psychologique des agents du public et du privé des zones à défi sécuritaire.

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique burkinabè (MSHP) est pleinement engagé dans une démarche de renforcement de la prise en charge de la santé mentale. Le Dr Estelle-Édith Dabiré Dembélé, Secrétaire générale du Ministère, dresse un état des lieux des enjeux et des actions menées.

Quels sont les défis majeurs du Burkina Faso en matière de santé mentale ?

L'analyse de la situation nationale fait ressortir plusieurs problèmes. Je rappellerai ici trois défis majeurs : des ressources humaines quantitativement et qualitativement insuffisantes pour la prise en charge des troubles mentaux, un déficit de communication sur les troubles mentaux et les droits des personnes en situation de handicap mental, intellectuel et physique, et un manque de données probantes dans le domaine de la santé mentale.

Depuis plus de 10 ans, le Burkina Faso est engagé sur le sujet de la santé mentale, pouvez-vous nous en parler ?

Depuis 2013, le Burkina Faso a procédé à une réorganisation de sa stratégie de lutte contre les maladies non transmissibles par la création d'un programme national dédié. L'élaboration du plan stratégique de santé mentale 2014-2018 s'inscrit dans cette dynamique. À l'expiration de ce plan, nous avons procédé à une évaluation et à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de santé mentale pour la période 2020-2024, réadapté pour 2022-2026, prenant en compte le contexte actuel du pays. Ce plan s'articule autour des trois axes stratégiques que sont le renforcement du management dans le domaine de la santé mentale et du soutien psychosocial (SMSP), l'amélioration de l'offre de services en SMSP en quantité et en qualité, et le renforcement de la promotion de la SMSP et de la prévention des troubles mentaux des groupes spécifiques (les migrants, les populations déplacées internes (PDI), les forces de sécurité et leurs familles, les enfants en situation de rue, les personnels de l'administration publique et privée, les humanitaires travaillant dans les zones à sécurité précaire...).

Un programme d'appui au renforcement de la prise en charge de la santé mentale

Le projet Santé mentale au Burkina Faso s'est engagé à la demande du ministère de la Santé burkinabè, dans le but de renforcer sa politique de prise en charge de la santé mentale et de recevoir un accompagnement pour la mise en œuvre de son plan stratégique 2020-2024.

Une mission exploratoire menée fin 2018 par le CCOMS et Expertise France a confirmé le besoin et a permis d'identifier des besoins spécifiques liés aux aspects culturels et aux difficultés sécuritaires du pays. Une expertise est apparue essentielle concernant la résilience post-traumatique, la place des familles dans les soins, la coordination entre les acteurs locaux en santé mentale, et la diffusion d'outils et de ressources en santé mentale.

Financé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, le projet s'est déployé d'août 2019 à septembre 2022. Aux côtés du ministère de la Santé burkinabè, Expertise France et le CCOMS l'ont mis en œuvre, avec l'intervention de l'université Joseph Ki-Zerbo, du Centre national de ressources et de résilience (CN2R), de 3 villes burkinabè et 3 villes françaises, et des associations et professionnels de santé burkinabè et français.

“ Nous sommes là pour accompagner un processus porté par les autorités, c'est un vrai travail de partage, une co-construction. ”

Dr Jean-Luc Roelandt,
psychiatre et directeur
adjoint du CCOMS

L'objectif du projet est de contribuer à apporter une réponse adaptée aux problématiques de santé mentale des populations au Burkina Faso, à travers deux axes d'intervention principaux :

- 1 - appuyer le ministère de la Santé burkinabè dans la définition et la mise en place d'une stratégie nationale en santé mentale incluant l'approche communautaire
- 2 - renforcer le cadre d'intervention et les capacités de prise en charge liées à la résilience post-traumatique des populations

Les bénéficiaires du programme sont les autorités sanitaires, ainsi que les acteurs du système de santé et de santé mentale : psychiatres et infirmiers spécialisés, psychologues, personnels soignants non spécialisés et acteurs communautaires intervenant en santé mentale.

Malgré la crise du COVID-19, l'instabilité politique du pays et la menace terroriste qui n'ont pas facilité la mise en œuvre du projet, 6 activités majeures ont été menées et ont obtenu les résultats escomptés.



Budget
534 815 €



Début du projet
Août 2019



Durée du projet
38 mois

▶ Avec les autorités sanitaires, les acteurs du système de santé et de santé mentale au Burkina Faso sont les bénéficiaires directs du projet.



Étude sur la santé mentale en population générale

Partenaire sur l'activité :
université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou

Pour accompagner le plan de santé mentale 2020-2024, un état des lieux des troubles mentaux a été réalisé en 2021 sur l'ensemble des régions du Burkina Faso. Menée auprès de 5 258 personnes dans un contexte de crises sanitaire et sécuritaire, l'étude en population générale a été approfondie par une enquête visant à évaluer l'ampleur des problèmes de santé mentale au sein des populations déplacées internes (PDI), avec un focus sur le stress post-traumatique.

La prévalence des troubles mentaux a été évaluée à 33,49% de la population burkinabè. Cela s'expliquerait notamment par le contexte sécuritaire, puisque 42,51% des enquêtés ont été exposés à au moins un événement stressant ou traumatique, dont 26,15% à des attaques terroristes. Ces données ont montré que le pays faisait face à un phénomène d'envergure et ont confirmé l'urgence de mener des actions en faveur de la santé mentale.

Le volet de l'étude concernant les PDI indique qu'elles souffrent davantage de troubles mentaux puisque la prévalence atteint 41,10%. Elles subissent à la fois la menace les ayant poussées à partir, le départ et ses conséquences, et les conditions de vie souvent précaires à l'arrivée. L'incertitude quant au retour accroît leur niveau de stress. 26,15% d'entre elles présentent des troubles anxieux, alors que ce taux est de 12,79% chez les non déplacées.

On observe également dans cette enquête des variations de la prévalence chez les PDI d'une ville à l'autre, pouvant résulter des conditions d'accueil proposées. Elle est plus élevée lorsque les PDI sont majoritairement hébergées dans des camps que quand elles sont accueillies par des familles locales.

“ Les retombées de ces études sont importantes pour les chercheurs mais aussi et surtout pour les responsables administratifs et politiques dans la perspective d'une bonne gestion de la situation critique que le pays traverse. ”

Psychiatre du CHU Yalgado Ouédraogo, Ouagadougou

Cette étude a permis de mieux appréhender les problématiques de santé mentale actuelles. Des recommandations ont été formulées en conséquence afin d'orienter les politiques publiques en la matière.

Prévalence des troubles mentaux en population générale :

33,49%

Dont trouble anxieux :

12,79%

Prévalence des troubles mentaux en populations déplacées internes :

41,10%

Dont trouble anxieux :

26,15%

Appui à l'élaboration du Plan National de Santé Mentale (PNSM)

“ La disponibilité d'un plan stratégique augmente les capacités d'action du ministère de la Santé et des autres acteurs. Il constitue en soi un outil puissant de plaidoyer et de mobilisation des ressources. ”

Dr Issa Sombié, sociologue et évaluateur du projet Santé mentale

Le ministère de la Santé burkinabè a été accompagné dans l'élaboration de son plan national de santé mentale 2020-2024. Le précédent référentiel stratégique ayant expiré en 2018, l'objectif était de le renouveler tout en l'adaptant au contexte du moment et en optimisant son opérationnalisation.

Adoptée en février 2020, cette nouvelle stratégie d'amélioration de la prise en charge des questions de santé mentale au Burkina Faso s'articule autour de deux axes :

- Le renforcement du leadership et de la gouvernance dans le domaine de la santé mentale
- L'amélioration des prestations de soins de santé mentale

Un grand nombre d'actions prioritaires a été défini et planifié pour chacun des axes. Certaines ont été mises en œuvre dans le cadre du projet Santé mentale, comme la création de Conseils Communaux en Santé Mentale.

L'approche communautaire fait partie intégrante des actions prioritaires. L'implication des collectivités et le renforcement des compétences en santé mentale des acteurs communautaires en sont des éléments clés.



▲ Les enseignements de l'étude sur la santé mentale en population générale ont un intérêt majeur pour le déploiement du PNSM.

Création de trois Conseils Communaux en Santé Mentale

Partenaires sur l'activité :

les communes de Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya, et leurs villes de jumelage respectives Lyon, Bordeaux et Vence

Développer le volet communautaire est un aspect central dans l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale. Dans cette optique, trois Conseils Communaux en Santé Mentale (CCSM) ont été créés dans trois villes du Burkina Faso : Ouagadougou, Bobo Dioulasso et Ouahigouya. Construits sur le modèle des Conseils Locaux de Santé Mentale français (CLSM), ces dispositifs facilitent la mobilisation de tous les acteurs de la communauté.

Pour aider à leur mise en place, le projet s'est appuyé sur les jumelages existants avec Lyon, Bordeaux et Vence. Les trois CCSM burkinabè ont ainsi pu bénéficier d'un partage d'expérience, notamment grâce au voyage de 15 de leurs membres dans leur ville de jumelage. 25 membres ont également été formés sur les missions d'un CCSM et 100 sur les premiers secours psychologiques.

“ Les élus et les autres acteurs communautaires ont compris avec les voyages en France qu'ils doivent jouer un grand rôle. Les opportunités de découverte et d'apprentissage favorisées par le projet sont en train de faire bouger les lignes. ”

Membre du CCSM de Ouagadougou

L'existence des CCSM a contribué à un changement notable des perceptions sur la santé mentale. Ils favorisent une prise de conscience politique et citoyenne sur la nécessaire implication de la communauté dans la prise en charge. Depuis leur création, les membres des CCSM se réunissent régulièrement et sont à pied d'œuvre pour l'élaboration de leur plan d'action. Ils poursuivent leur collaboration avec leurs villes de jumelage.



Un CLSM, ou CCSM, est un espace de concertation et de coordination entre les élus, les professionnels de la santé mentale, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels de la commune. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées.



▲ Formation des membres des CCSM burkinabè à la promotion de la santé mentale, à la déstigmatisation et à la prévention, en septembre 2020.

Formation des acteurs de santé primaire au mhGAP

“ J'ai beaucoup appris sur les techniques de prise en charge, surtout l'échange avec les patients. Au cours de la formation, on encourage à poser toutes les questions aux patients de sorte à pouvoir les soulager. ”

Attaché de santé en santé mentale au CMA de Boromo

Partenaire sur l'activité : ONG CBM

Au Burkina Faso, le nombre de professionnels de santé spécialisés en santé mentale est insuffisant pour répondre aux besoins des structures de soins. Le renforcement des capacités des personnels non spécialisés a donc constitué un volet important du projet.

Un système de formation en cascade au Guide d'Intervention mhGAP de l'OMS a été mis en œuvre avec le ministère de la Santé burkinabè. 25 professionnels de santé spécialisés en santé mentale ont été formés comme formateurs. Ils ont ensuite animé 4 sessions régionales de formation à destination de 119 professionnels de santé non spécialisés exerçant sur l'ensemble du territoire.

Avec ce système, le ministère de la Santé burkinabè est en mesure d'augmenter les capacités de prise en charge des structures de soins. Ces dernières peuvent quant à elles apporter une meilleure assistance médicale aux patients présentant des troubles mentaux.

Formation de

25 formateurs

Formation par ces formateurs de

119 professionnels de santé non spécialisés

Le projet a contribué au renforcement des capacités des professionnels de santé non spécialisés pour une meilleure prise en charge en santé mentale.



Le Guide d'Intervention mhGAP

Le mhGAP, ou Programme d'action Combler les lacunes en santé mentale, a été élaboré par l'OMS pour accroître la prise en charge des troubles mentaux, neurologiques et liés à l'utilisation de substances psychoactives (MNS). L'approche mhGAP se compose d'interventions de prévention et de prise en charge des troubles MNS prioritaires. Le Guide d'Intervention (mhGAP-GI) est un outil visant à faciliter la mise en œuvre des lignes directrices du mhGAP dans les structures de soins non spécialisées.



Formation des personnels soignants aux psychotraumatismes

Partenaire sur l'activité :
Centre national de ressources et de résilience (CN2R)

La crise sécuritaire au Burkina Faso, induisant des attaques terroristes et 1,94 million de personnes déplacées internes¹, nécessite d'élargir les capacités de prise en charge post-traumatique. Des formations au psychotraumatisme ont pour cela été dispensées aux professionnels de santé, avec l'appui opérationnel du CN2R, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé burkinabè. Elles ont principalement porté sur la stimulation bilatérale alternée (SBA)², technique de traitement du trouble de stress post-traumatique, et sur les modules de base du psychotraumatisme.

Sur la durée du projet, 173 professionnels de santé ont été formés. Parmi eux, 56 ont bénéficié d'une formation complète aux SBA au sein des services de psychiatrie du CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou et du CHU Souro Sanou de Bobo Dioulasso,

et 25 spécialistes de la santé mentale ont reçu une initiation à l'EMDR³. Quatre sessions de formation régionales aux modules de base du psychotraumatisme ont ensuite été organisées pour 92 professionnels non spécialisés en santé mentale venant de l'ensemble du territoire.

Formation de 173 professionnels de santé :

56 formés aux SBA

25 initiés à l'EMDR

92 formés aux modules de base du psychotraumatisme

“ Je pense avoir été bien outillée pour mieux prendre en charge les personnes souffrant de trouble de stress post-traumatique. Cette formation est venue combler un grand vide. ”

Attachée de santé en santé mentale du CMU de Tampouy, Ouagadougou



▲ Formation des professionnels des services de psychiatrie du CHU Yalgado Ouédraogo et de plusieurs CHR aux SBA, en septembre 2020.

(1) Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, 31 janvier 2023

(2) Les stimulations bilatérales alternées (sonores, visuelles ou tactiles) permettent le retraitement de l'information traumatique pour diminuer les perturbations associées

(3) L'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) est une thérapie d'intégration neuro-émotionnelle par les mouvements oculaires

Évaluation d'un service de psychiatrie selon le programme QualityRights

“ Le QualityRights permet de rappeler aux usagers qu'ils ont des droits et la possibilité, en tant qu'individu, de s'impliquer dans le système de soins dans lequel ils évoluent. ”

Vincent Demassiet, expert d'expérience, membre de l'équipe pluridisciplinaire

Partenaire sur l'activité :
CHU Yalgado Ouédraogo, Ouagadougou

Le programme QualityRights de l'OMS propose aux pays des informations pratiques et des outils pour évaluer et améliorer la qualité et le respect des droits de la personne dans les établissements de santé mentale et d'aide sociale. Le service de psychiatrie adulte du CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou a été évalué en septembre 2020 selon ce dispositif.

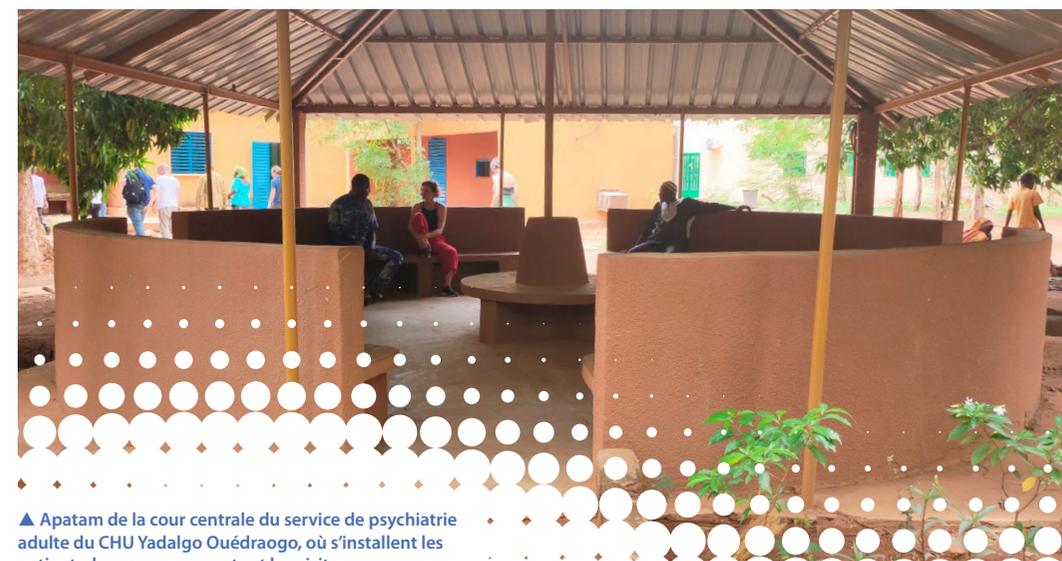
Une équipe pluridisciplinaire représentant usagers, familles et professionnels en santé mentale a été formée et a passé deux jours au sein du service. Elle a mené une observation in situ, ainsi que 19 entretiens avec des patients, des aidants et des professionnels. De nombreuses pistes d'optimisation ont été relevées, liées notamment à la vétusté des locaux et au manque d'hygiène, au défaut d'information des usagers quant à leurs droits et au recueil du consentement, à l'absence d'activités proposées, et à la difficulté d'accès aux médicaments.

À l'issue de ce travail, 11 recommandations ont pu être formulées pour améliorer la qualité des services et le respect des droits. Les soutiens financiers et la formation des personnels et des aidants sont primordiaux, ainsi que l'information et la participation des patients, et la coordination des différents acteurs du soin.

2 jours d'observation

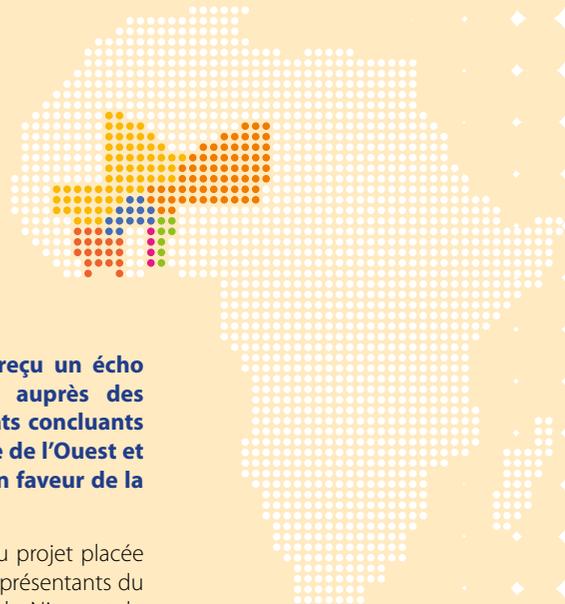
19 entretiens menés

11 recommandations formulées



▲ Apatam de la cour centrale du service de psychiatrie adulte du CHU Yalgado Ouédraogo, où s'installent les patients, les accompagnants et les visiteurs.

Les perspectives d'extension du projet pour élargir l'action



Le projet Santé mentale au Burkina Faso a reçu un écho positif à l'échelle nationale, régionale et auprès des partenaires techniques et financiers. Les résultats concluants ont suscité l'intérêt de cinq autres pays d'Afrique de l'Ouest et encouragent la France à poursuivre son appui en faveur de la santé mentale.

En juillet 2022, lors de la semaine de capitalisation du projet placée sous l'égide du ministère de la Santé burkinabè, les représentants du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo ont élaboré « l'Appel de Ouagadougou » (voir ci-contre). Cette note met en exergue la nécessité d'un appui technique et financier pour améliorer la prise en charge de la santé mentale dans leurs pays.

En janvier 2023, lors d'une réunion organisée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français sur les actions en matière de santé dans le Sahel central (Burkina Faso, Mali et Niger), les bonnes retombées du projet ont été soulignées. Portant sur une thématique centrale de la coopération française en santé mondiale, sa poursuite et son renforcement sont jugés pertinents au Burkina Faso. Les études menées sur le sujet attestent également de l'intérêt de généraliser cette action à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Ces deux constats sont partagés par l'AFD, la délégation de l'Union européenne (DUE) et le ministère de la Santé français.

Des réflexions et discussions ont depuis été engagées avec les autorités sanitaires burkinabè pour une éventuelle consolidation et extension du projet. Elle porterait sur l'amélioration de la santé mentale des populations et le renforcement de la résilience du système de santé face aux crises sécuritaire, humanitaire et sanitaire. L'engagement des autorités et des partenaires locaux est déterminant dans la concrétisation de cette extension, tout comme l'obtention de sources de financement supplémentaires.

La perspective d'un passage à l'échelle régionale du projet prend une place centrale dans la définition de la nouvelle intervention au Burkina Faso. Cette démarche s'intègre pleinement à la stratégie française d'aide au développement concernant la forte sollicitation des services de santé mentale. Étendre l'action contribuerait également à atteindre l'objectif de développement durable 3.4 fixé par l'ONU, visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être.



Table ronde rassemblant les représentants des six pays signataires de l'Appel de Ouagadougou, organisée à la fin de la semaine de capitalisation du projet en juin 2022.

L'APPEL DE OUAGADOUGOU

En juin 2022 à Ouagadougou, à l'issue de la semaine de capitalisation et de clôture du projet, les représentants du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo ont appelé à la mise en œuvre de programmes de santé mentale. S'adressant aux pouvoirs publics de leurs pays respectifs, mais aussi à l'OMS, à Expertise France et au CCOMS, les 6 pays d'Afrique de l'Ouest soulignent dans une note l'urgence d'un appui financier pour développer :

- La recherche en santé mentale
- La qualité des soins via la formation des personnels et aidants
- L'implication et l'information des usagers
- La coordination entre les différents acteurs du soin

Cet appel demande également à Expertise France et au CCOMS de faciliter la généralisation des activités du projet Santé mentale Burkina Faso à la sous-région.

SIGNATAIRES :

Dr Madjara Anoumatacky, psychiatre (Côte d'Ivoire)

Pr Souleymane Coulibaly, psychiatre (Mali)

Pr Valentin Dassa, psychiatre et chef de service du centre hospitalo-universitaire de Psychiatrie à Lomé (Togo)

Pr Douma Djibo, psychiatre (Niger)

Dr Elvyre Klikpo, psychiatre (Bénin)

Pr Asseman Médard Koua, psychiatre et directeur de l'hôpital psychiatrique de Bouaké (Côte d'Ivoire)

Pr Arouna Ouédraogo, psychiatre et chef du service de Psychiatrie du CHUYO de Ouagadougou (Burkina Faso)

Pierre-Alain Rubbo, conseiller régional en Santé mondiale au Burkina Faso, Mali et Niger, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français

Remerciements

L'équipe remercie tous les partenaires techniques et financiers, ainsi que l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet.

- Le ministère de la Santé, dont le Dr Robert Lucien Jean-Claude Kargougou, ministre de la Santé, le Dr Estelle-Édith Dabiré Dembélé, secrétaire générale, et le Dr Emmanuelle Zouré, directrice de la Prévention et du Contrôle des maladies non-transmissibles, ainsi que leurs équipes
- Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en France et l'ambassade de France au Burkina Faso, dont Pierre-Alain Rubbo
- Expertise France et l'équipe du département Santé, dont Justine Cheruel, Allison Cressy, Catherine Montagne, Dr Solange Ouédraogo Dioma, Julianne Ongong Boulou, Antoine Peigney et Arouna Traoré
- Les services du CCOMS et de l'EPSM Lille-Métropole, dont Lisa Aissaoui, Imane Ben Radia, Stéphanie Caux, Sonia Charapoff, Marie Costa, Constance Delobel, Vincent Demassiet, Sarah Laurent, Frédéric Macabiau, Laure Morel, Fanny Pasant, Jean-Luc Roelandt, Eve Ryckelynck, Aminata Sy, Simon Vasseur-Bacle et Virginie Vittu
- Les communes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Ouahigouya, et l'ensemble des membres de leurs CCSM
- Les villes de Bordeaux, Lyon et Vence, et l'ensemble des membres de leurs CLSM, ainsi que la ville de Nice pour son appui
- L'université Joseph Ki-Zerbo, dont le Pr Laurent Ouédraogo
- Le CHU Yadalgo Ouédraogo, dont le Pr Arouna Ouédraogo et Nikiema Sawadogo
- Le Centre National de ressources et de résilience, dont le Dr Philippe Raynaud
- Les associations ABASMEI, dont Sœur Rosalie, Notre Dame de l'Espérance de Saint Camille de Lellis, et SAULER
- L'Organisation mondiale de la Santé à Ouagadougou, dont le Dr Laurent Moyenga
- Les délégations internationales, dont Madjara Anoumatacky (Côte d'Ivoire), Souleymane Coulibaly (Mali), Valentin Dassa (Togo), Douma Djibo (Niger), Elyvre Klikpo (Bénin) et Asseman Médard Koua (Côte d'Ivoire)
- Pascal Gervais Ouédraogo, expert d'expérience, Emmanuelle Provost, coordinatrice de l'Association intercommunale Santé, Santé Mentale et Citoyenneté, et le Dr Steve Léonce Zoungana, médecin de santé publique, pour leur participation à l'évaluation par le programme QualityRights

EXPERTISE FRANCE

Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

CCOMS

Le Centre collaborateur de l'OMS (CCOMS) est une organisation fonctionnelle rassemblant un réseau d'actions, de compétences, de programmes, en lien avec la politique de santé mentale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il répond aux exigences de recherche et de formation définies par l'OMS et est désigné tous les 4 ans par l'OMS, sur la base d'un programme pluriannuel. Il comporte le développement de la santé mentale dans la communauté, la dissémination du programme de respect des droits QualityRights de l'OMS en pays francophones, la participation des usagers aux systèmes de soins et la e-santé mentale.



▲ L'ensemble des participants au projet se sont réunis en juin 2022 à Ouagadougou lors de la semaine de capitalisation du projet.

CONTACT

Expertise France
40 boulevard de Port-Royal
75005 Paris
www.expertisefrance.fr

Retrouvez-nous sur :

